

4
Vincennes Feb. 18th 47

Monsieur et Mrs. Coffin,

Je vous renvoie Mr. Goussé, comme il était venu, c. a. d. sans lui avoir
composé aucun ordre. Cela va vous contraindre, cela me contraindra au moins, autant que vous,
mais qu'y puis-je? rien absolument. j'en ai ni lettres d'insinuations, ni secret, ni
quelque-chose qui puisse en tirer lieu. Cela est vraiment une circonstance fâcheuse,
avis pour ceux qui sont dans le même cas. -

Je ne puis que me réjouir de voir, que vous ayez acheté à Judiciana
polis. Je crois même d'après l'exposé qui m'a été fait, que c'est un bon
marché. Seulement je préférerais ne pas perdre le stock. Je préférerais
encore payer comptant et obtenir ainsi une réduction. Mais en touchant
l'argent? Voici tout ce que j'en puis dire. 1^o j'offre Mr. \$ 500. 2^o je voudrais
en 375 à \$ 3. L'autre c'est \$ 1125 = \$ 1625. 3^o pour le reste j'aimerais l'argent
que vous devez recevoir de France. Je ne payerais rien au vieux chef;
j'aimerais mieux lui donner un gage. que si vous préférez payer un emprunt,
vous pourriez emprunter de Mr. Fremont. Je lui écrirais en votre faveur, mais
je ne pourrais faire l'emprunt en mon nom. que si vous ne pouvez faire
avec l'argent pour payer comptant, payer en deux termes. Mais faites bien
attention de ne payer que quand vos lettres seront certifiées.

peut-être, en route, finira-t-elle par recevoir quelque chose de Detroit,
alors vous sortirez d'embaras. Mais cette affaire devrait, en regard au refus positif
de Mr. de Detroit une grande difficulté. j'y ai beaucoup pensé, et je ne sais
trop que vous dire. Selon en deux choses, d'abord la première, que si après avoir
bien examiné l'affaire à Detroit, vous n'avez croqué fautive dans votre demande,
vous pourriez, vous devriez peut-être écrire à l'Archêveque et lui demander
qu'il daignât venir à l'ev. de L. et vous donner avis à vous même.
La seconde, c'est que j'ai toujours la légitimité de votre demande.

Je pense que vous pourriez même votre créance, laissant à d'autres à en demander le remboursement en leur nom. que si les évêques étaient consultés, je ne doute pas qu'ils n'approuvent, que l'affaire se traite par arbitres. Je regrette que celui de Detroit se refuse à pareille demande.

Je vous envoie, par M. Goussé, puisque vous la visitez, ma carte en place de celle de cher M. Paquetin. Comment se peut-il que cette Eglise de Michigan City ait été vendue pour taxes? on ne peut taxer une Eglise. De grâce tachez d'arranger cette affaire. Tâchez aussi, je vous prie, de publier sur cette terre de Pokagan et de dejour les p^{res} annonces de vos presbytériens.

Je vous remercie de votre réponse relativement à ma proposition. Je vous remercie de vos dispositions. examinez la devant le bon Dieu, et priez le, d'autant, beaucoup de votre grande humilité. Je tâcherai de faire autant de mon côté. Ce n'est pas que mes idées me soient parfaitement arrêtées et nettes, mais il eussent encore de l'attente. et puis il y aura, je le crains bien, des difficultés avec votre P. Moreau. elles seraient manées, s'il y avait bien accord de votre part. — nul doute que la modification ne doit avoir lieu pour les trois Sociétés. ce serait un grand bien, sans aucun doute, pour vos Sœurs. que voulez-vous qu'elles deviennent jamais ces pauvres Sœurs? si quelque chose n'est changé dans leur position. en les fixant à Portland, je serais, nous avec, suivre votre volonté propre. le bon Dieu pourrait bien ne pas tenir nos vœux. Ce pourrait, ce serait je crois un bien pour une autre des deux Sociétés, peut-être même pour les autres. . . prions et humilions nous. pouvons-ils qui prétendent fonder! les saints bulas? s'ils ont fondé quelque chose, on les ferait à cela! Nous avons nous la vocation de Dieu? mes respects et amitiés à tous

P.S. je suis très content de M. Goussé.

Notre humble serviteur
+ Lel. B. de Vigne.